

Chère Madame, cher Monsieur,

Je tiens à vous communiquer notre prise de position à aujourd'hui, par rapport aux allégations récemment discutés dans les médias et concernant :

Les rémunérations : le conseil d'administration de la CMCM déplore le fait que des rémunérations d'employés de la CMCM soient discutés sur la place publique.

En ce qui concerne la rémunération du CEO M. Secci, le CA tient à préciser qu'en 2023, et à notre demande, une adaptation a été effectuée entre le président en commun accord avec le concerné. Le CA exige en outre dans le futur d'être tenu au courant des rémunérations des membres du comité de direction.

L'audit : le conseil d'administration soutient l'initiative de procéder à des audits au sein de la CMCM. Ces mesures ont été récemment l'objet des demandes de la part du CA.

Les réactions des syndicats : le conseil d'administration confirme qu'à aucun moment il n'a été question de remettre en cause les acquis actuels.

Nos membres : la CMCM continue à répondre aux besoins de tous ses membres. Toutes les prestations qui leur sont dues sont traitées comme auparavant.

Nous tenons à ajouter que le conseil d'administration s'engage à garantir que les rémunérations des dirigeants de la CMCM iront de pair avec les objectifs et les valeurs d'une mutuelle moderne.

Ainsi une réorganisation du CA sera proposée dans une prochaine assemblée générale en mettant en place des commissions de contrôle internes, en fixant un budget prévisionnel et une commission de rémunérations.

Gilbert Goergen

Président

Au nom du conseil d'administration